



Note de position

Plastic tax (2021)



Résumé

L'Europe a décidé d'introduire une taxe sur les matières plastiques. Bien que Denuo soit en faveur de toute mesure financière visant à stimuler le recyclage, nous ne soutenons pas la taxation des matières plastiques telle qu'elle a été introduite.

La taxe est une mesure budgétaire plus qu'une mesure de régulation/sensibilisation puisque les revenus ne bénéficieront pas au recyclage et à la réutilisation des matières plastiques. En ce qui concerne Denuo, il s'agit là d'une opportunité manquée.

Denuo plaide en faveur d'une taxation de nouvelles matières plastiques fossiles parce que ce type de taxation pourrait agir comme une incitation immédiate à utiliser des matières plastiques recyclées et soutenir la transition vers une économie plus circulaire, plus respectueuse du climat et davantage axée sur la limitation des émissions, qui serait en concordance totale avec les ambitions du Green Deal européen et du Plan d'Action européen pour une Économie circulaire.

De plus, une taxe sur les matières plastiques vierges offre encore un certain nombre d'autres avantages. L'implémentation et le calcul d'une telle taxe sont moins complexes et elle ne stimulerait pas seulement l'usage des matières plastiques recyclées dans le secteur de l'emballage, mais aussi dans d'autres secteurs consommateurs de matières plastiques. Nous sommes convaincus que ceci accélérerait aussi les investissements dans la capacité et les technologies européennes de recyclage.

La nouvelle taxe de l'UE sur les emballages plastiques non recyclés : une incohérence par rapport à une politique rationnelle de développement d'une économie circulaire

Une taxe sur les emballages plastiques non recyclés a été introduite en Europe depuis le début de cette année. À la fin du mois de juillet, le Conseil européen est parvenu à un accord à ce propos dans le cadre des négociations concernant le financement du plan de rétablissement européen.

Cet accord prévoit l'introduction d'une taxe sur les emballages plastiques à partir du 1 janvier 2021, taxe qui prendra la forme d'une cotisation par État membre, calculée sur base de 0,80 euro par kg de déchets d'emballages plastiques non recyclés.



Note de position

Plastic tax (2021)



Déjà en 2018, une telle taxation des matières plastiques a été mentionnée pour la première fois comme étant un moyen de compenser les pertes de revenus dues au Brexit. Une fois encore, dans le cadre du fonds de rétablissement post-coronavirus, la taxation des matières plastiques apparaît davantage comme une mesure budgétaire que comme un instrument visant à soutenir le marché du recyclage des matières plastiques. Cette approche est incohérente avec une politique réellement rationnelle visant le développement d'une Économie circulaire.

Une taxation sans véritable impact sur un recyclage croissant des emballages plastiques

Bien que nous soyons défenseurs de toute mesure financière visant à stimuler le recyclage, nous ne soutenons pas la taxe sur les matières plastiques telle qu'elle a été introduite. Même si une taxe de 0,80 euro/kg peut sembler mirifique, nous doutons que cette mesure puisse réellement être à la base d'une prise de conscience, pour ne pas parler d'un changement de cap. Le poids de très nombreux emballages plastiques est limité. Un emballage de 20 grammes entraînera une charge supplémentaire de 0,016 euro par pièce, un montant qui pourra très facilement être répercuté sur le consommateur et qui n'aura, à notre avis, qu'un effet régulateur extrêmement limité, voire aucun effet.

Compte tenu du fait que nous ne réutilisons que 6% des déchets plastiques européens dans la production de nouveaux produits plastiques, notre attention se porte en priorité sur la garantie d'une demande permanente et stable en matières premières secondaires.

La meilleure alternative : une taxation des matières plastiques vierges

La taxation telle qu'elle a été présentée par l'Union européenne se focalise sur le mauvais segment de la chaîne de production. Une taxation des nouvelles matières plastiques fossiles agira comme un encouragement immédiat à utiliser des matières plastiques recyclées et soutenir une économie plus circulaire, plus respectueuse du climat et davantage axée sur la limitation des émissions.

En plus de la création d'une demande immédiate en matériaux recyclés, une taxation des nouvelles matières plastiques offre encore un certain nombre d'autres avantages :

- ▶ Une telle taxation sera bien plus *facile* à implémenter. Le nombre d'entreprises pétrochimiques est limité, tandis que le secteur des déchets connaît de nombreux acteurs, souvent très modestes.
- ▶ Cette taxation exercerait un impact sur *tous les secteurs* et pas seulement sur le secteur des emballages. Les déchets de construction et de démolition, par exemple, ne représentent pas seulement le plus important flux de déchets en Europe, bon pour plus de 350 millions de tonnes/an¹, mais se prêtent en outre à merveille au traitement des matériaux recyclés.
- ▶ Le principal objectif du Green Deal et des plans d'action pour l'économie circulaire, tels qu'ils sont mis en avant par la Commission européenne, consiste à atteindre la neutralité climatique de l'Europe d'ici 2050. Une surtaxe sur les nouvelles matières plastiques fossiles est d'une importance essentielle pour décourager leur utilisation et stimuler la demande en matériaux recyclés, ce qui permettra *d'économiser d'immenses quantités d'émissions de CO₂*. Le recyclage du PET, par exemple, permet d'économiser 83% d'énergie et 70% d'émissions de CO₂ en comparaison

¹ EuRIC aisbl, Plastic Recycling Factsheet



Note de position

Plastic tax (2021)



au PET produit à partir de matériaux vierges. Chaque tonne de PVC recyclé permet d'économiser 2 tonnes de CO₂. En 2018, 740 000 tonnes de déchets de PVC recyclés ont contribué à une économie de 1,5 million de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.²

- ▶ Une taxation des nouvelles matières plastiques créera un effet de boule de neige. Cette taxation ne générera pas seulement une demande accrue en matériaux recyclés, mais débouchera aussi sur des investissements complémentaires dans la capacité de recyclage et les technologies permettant d'optimiser la qualité du recyclage, sur des créations d'emplois supplémentaires, sur l'obtention des objectifs de recyclage européens, sur une moindre dépendance des achats de matières premières à l'extérieur de l'UE et finalement sur une économie plus circulaire et plus durable.



Qui est Denuo ?

Denuo est la fédération belge du secteur du recyclage et de la gestion des déchets. Dans un monde où les matières premières se raréfient et où les entreprises veulent adopter un mode de production durable, nos plus de 250 membres constituent le maillon essentiel entre les matériaux utilisés et la réutilisation, le recyclage et le traitement final.



² EuRIC aisbl, Plastic Recycling Factsheet